

# Soutien aux filières favorables à la protection de la ressource en eau

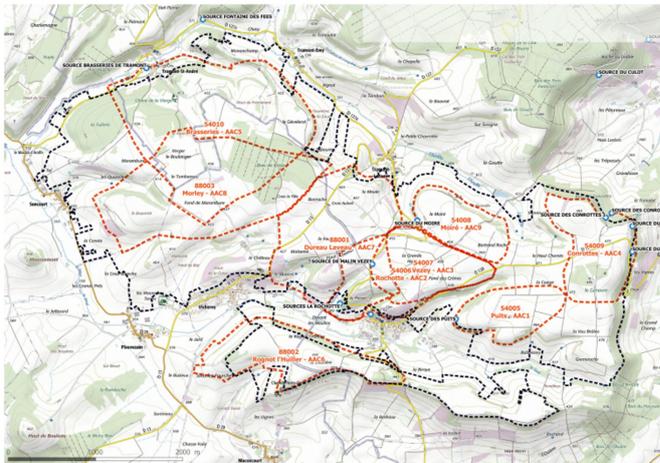
## DEVELOPPEMENT DE CULTURES A BAS NIVEAU D'IMPACT (herbe, bio et autres cultures pour l'élevage, la biomasse, la méthanisation, la valorisation du terroir)

### 1. Intitulé du projet

Etude de faisabilité pour le développement de filières de production liées à des cultures favorables à la protection de la ressource en eau dans l'aire d'alimentation des captages du plateau de Vicherey-Beuvezin.

### 2. Contexte et enjeux

L'étude, réalisée par BLEZAT CONSULTING, se rapporte au plateau de Vicherey-Beuvezin. Ce dernier est situé la croisée des départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Nancy. Cette entité homogène au plan hydrogéologique est incluse à ce titre dans la zone de protection de 9 aires d'alimentation de captages dégradés, délimitée par un arrêté inter-préfectoral daté du 27 août 2012.



*Cartographie de la zone de protection et des AAC du plateau de Vicherey-Beuvezin*

Sur ce secteur largement dédié à l'élevage bovin pour le lait et/ou la viande, l'activité agricole a été intégrée depuis vingt ans à des opérations d'amélioration des pratiques Ferti-Mieux puis Agri-Mieux par le biais d'opérations volontaires qui ont permis des améliorations de la qualité des eaux. Ces actions basées sur les bonnes pratiques n'ont toutefois pas permis de résoudre les problématiques de nitrates à des taux proches des limites de potabilité, ou de résidus de pesticides pour certaines sources. Des efforts portant sur des stratégies complémentaires plus innovantes et basées sur l'évolution des systèmes doivent encore être accomplis. Ceci nécessite de repenser les leviers à actionner et les productions agricoles. Six collectivités se sont ainsi regroupées pour travailler sur la reconquête de la qualité de la ressource en eau. Faisant suite à un diagnostic des pressions agricoles et non agricoles exercées sur cette zone, un programme d'actions a été travaillé avec l'ensemble des acteurs. L'étude de faisabilité qui fait l'objet de la présente fiche s'inscrit dans une action phare de ce programme d'actions, le développement de solutions agricoles et de cultures à Bas Niveau D'impact (BNI).

---

### 3. Objectifs

Conscientes de l'enjeu de restauration de ces sources d'alimentation pour la consommation humaine, les collectivités exploitantes souhaitent mettre en œuvre des solutions durables des pratiques agricoles visant la reconquête de la qualité des eaux. Il est fondamental d'associer ces modes de production à une plus-value s'inscrivant dans le modèle économique de l'exploitation, sans dépendance vis à vis d'un régime d'aides aléatoire. Cela apparaît comme le meilleur moyen d'impulser des démarches et de garantir leur pérennité.

Les cultures sont ainsi analysées sous le prisme de **trois critères clefs** :



Préservation de la ressource en eau (cultures à bas niveau d'impacts)



Faisabilité locale (compatibilité avec les conditions pédoclimatiques, les systèmes d'exploitations et les filières existantes)



Génératrices d'une plus-value par rapport à l'existant

Les pistes sont étudiées, à la fois du côté des filières longues (en lien avec des acteurs économiques en place sur le territoire, telles que les coopératives, négoce, abattoirs, laiteries...) mais aussi du côté des filières courtes, sur des marchés type restauration collective ou consommation de détail.

---

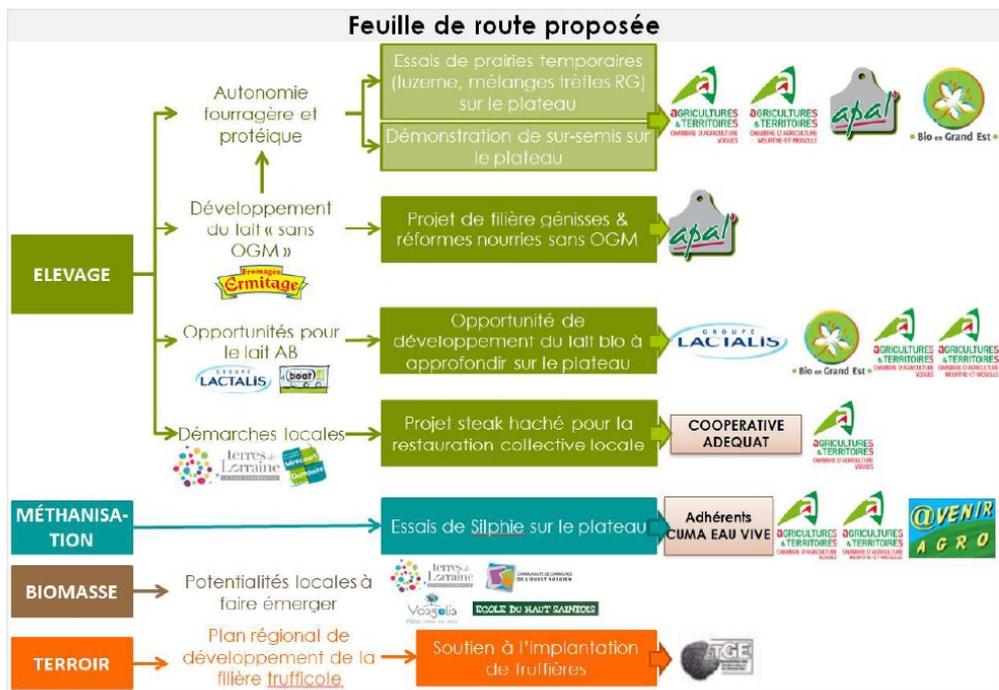
### 4. Présentation des actions mises en œuvre

**L'étude menée en lien avec les acteurs a eu pour objectif de réaliser un état des lieux du contexte agricole et agroalimentaire et de révéler dans un travail collégial des potentialités développées en une feuille de route pour le plateau.**

En matière de filières de cultures BNI pour le plateau, le champ des possibles se trouve restreint par la présence prépondérante des systèmes d'élevage et un portage peu marqué des opérateurs présents qui recherchent des évolutions économiquement favorables pour les éleveurs dans un contexte sociétal difficile (systèmes à l'herbe, recherche de races adaptées à la demande, lait bio,...). Le plateau se situe de plus en position marginale vis-à-vis marge filières spécifiques (AOP par exemple). Les pistes à creuser se sont donc appuyées sur ces bases, et ont cherché à favoriser les projets apportant une plus-value aux systèmes d'élevage par une amélioration de la connaissance. Elles ont aussi abordé le développement de l'économie locale. La proximité de territoires engagés dans des démarches se rapportant à l'alimentation et au climat (**Plan Alimentaire Territorial, Plan Climat Air Energie Territorial, Territoire à Energie Positive**), la présence d'une usine de méthanisation agricole, et un terroir porteur de potentialités pédologiques ont également été intégrés. Cette analyse de contexte a amené à proposer plusieurs projets somme toutes « classiques », mais en lien étroit avec les réalités économiques des 40 éleveurs du territoire.

La feuille de route ainsi élaborée présente des actions qui visent à développer les systèmes de cultures BNI selon plusieurs axes : **l'élevage (autonomie fourragère et protéique** : essais de prairies temporaires et démonstrations de sur-semis, **développement du lait sans OGM** : projet de filières génisses et réformes nourries sans OGM, **opportunité pour le lait en AB, démarches locales** : projet steak haché en restauration collective locale, **méthanisation** : expérimentation de silphie sur le plateau, **biomasse** : potentialités locales à faire émerger, **terroir** : plan régional de développement de la filière trufficole.)

---



## 5. Acteurs impliqués

De acteurs ont été associés largement au déroulement de l'étude, et sont concernés par les projets : agriculteurs, ADEQUAT (abattoir coopératif), Association des Trufficulteurs du Grand Est, chambres d'agriculture des départements 54 et 88, Association de Production Animale Grand Est, société de négoce Avenir Agro, Ermitage, Lactalis, école de Vicherey (88), Pays terre de Lorraine, Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire, Vosgelis (Office Public de l'Habitat).....

## 6. Eléments financiers

Coût de l'étude : 47 850 € HT, subventionné à 90 %.

## 7. Résultats obtenus

La feuille de route évoquée ci-dessus synthétise les projets pour lesquels des porteurs de projet, avérés ou fortement pressentis, ont été identifiés. Ces pistes n'en sont pas à des stades uniformes de maturité : certains projets sont prêts à être déployés, quand d'autres en sont encore à un stade plus précoce. Elle sera amenée à évoluer dans la durée, notamment si de nouveaux projets cohérents avec l'objectif de préservation de la ressource en eau émergent.

L'objectif est de proposer un panel de pistes diversifiées, dont toutes ne sont pas pertinentes pour une exploitation agricole donnée, mais qui pourront être approfondies et soutenues par la suite si des exploitants sont intéressés. Ces pistes s'inscrivent dans le contexte local mais doivent s'étudier à l'échelle de chaque exploitation. Aussi des diagnostics technico-économiques des exploitations ont-ils été proposés aux agriculteurs pour les accompagner sur la voie de cette évolution. Une première série de 8 diagnostics a été réalisée par les chambres d'agriculture 54 et 88 et une nouvelle série de diagnostics doit être reproposée en 2020.

Le premier projet issu de l'étude filière est, en raison de sa maturité, celui de l'expérimentation de la silphie, culture méthanogène. La mise en place de cette culture BNI doit s'effectuer en mai 2020, sur 3 parcelles expérimentales de 2 ha mises à disposition par 3 agriculteurs. Ces derniers se chargeront de la mise en place en lien avec un prestataire qui maîtrise ce type de cultures. Le suivi sera effectué par les chambres d'agriculture Il s'agit notamment de suivre les 2 volets biomasse et risques de fuite en nitrates, ainsi que la rentabilité économique de cette culture

(comparaison avec le coût du maïs) et ses débouchés possible en méthanisation et alimentation animale. Les semences seront fournies par la société de négoce Avenir Agro.

Une réunion spécifique aux projets élevage de la feuille de route a été programmée en avril 2020 pour faire un bilan de l'état d'avancement de ces différents projets selon les structures et de les déployer au mieux sur le terrain. Après les élections municipales, il s'agissait de faire valider auprès des nouveaux élus les modalités de déploiement de ces projets pour les décliner au mieux avec les acteurs concernés. Cette réunion devrait être différée en raison de la crise sanitaire de mars 2020. Les organismes associés seront : les chambres d'agriculture 54 et 88, Bio en Grand Est, l'APAL Grand Est, Coop de France.

Pour ce qui concerne les projets steak haché et restauration collective, des contacts sont établis et entretenus avec les collectivités engagées dans les démarches alimentaire et territoriale.

Enfin, le sur-semis doit être testé au printemps 2020 sur une parcelle expérimentale.

**Date de début du projet :** janvier 2019 (lancement de l'étude)

**Date de fin du projet :** novembre 2019 (fin de l'étude) mais des projets issus de l'étude filière sont en cours de déploiement (cf. paragraphe 6 ci-dessus).

### Coordonnées du porteur de projet et contact

**Syndicat des Eaux de Pulligny** représentant le groupement de collectivités qui portent le projet (communes de Beuvezin, de Tramont-Lassus, syndicat des eaux d'Aboncourt-Maconcourt, de Grimonviller, de Vicherey-vallée de l'Aroffe).

**Caroline Maury**, chargée de mission

[anim-vicherey.beuvezin@orange.fr](mailto:anim-vicherey.beuvezin@orange.fr)

Portable : 06 74 71 33 67

### Indicateurs clés

Type de territoire à enjeu cible (AAC, zones humides, érosion...)	Si AAC, préciser le nombre de captages et la SAU totale concernée	Cultures BNI ciblées	Superficie concernée par le projet	Dont superficie dans les zones à enjeux Eau	autres...
Zone de protection d'aires d'alimentation de captages dégradés	15 captages concernés Zone de protection : 1251 ha dont environ 1220 en SAU	Herbe Bio Silphie... Une liste de cultures a été établie dans le cadre du programme d'actions	1251 ha	1251 ha	

**Sources documentaires : mission eau du plateau de Vicherey-Beuvezin, BLEZAT CONSULTING**

